

MONTEUR D'ECHAFAUDAGE

Formation agréée Syndicat de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408, CNAM R457)

PUBLIC :

- Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage d'un ou de plusieurs types d'échafaudages de pied (préfabriqués, multidirectionnels, tubes et colliers) et/ou roulants selon la notice du fabricant

PREREQUIS :

- Être médicalement apte au travail en hauteur sans restriction au port de charges.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (texte et dessins)
- Être formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Les participants devront avoir une expérience du montage des échafaudages de 6 mois minimum.

OBJECTIFS :

- Être capable de monter et démonter, en toute sécurité un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :
 - Acquérir les compétences nécessaires pour monter et démonter un échafaudage de pied et roulant dans les règles professionnelles de l'art
 - Acquérir les éléments de réglementation
 - Acquérir les règles essentielles de montage et démontage par des exercices pratiques
 - Avoir la connaissance des risques et savoir les maîtriser
 - Savoir utiliser une notice de montage et les modes opératoires spécifiques au chantier, correspondant à une situation réelle
 - Savoir lire et dessiner un plan d'échafaudage de pied simple et en faire le décompte de matériel

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Les règles de montage et démontage, liées à la stabilité, la rigidité, à la sécurité et aux obligations réglementaires, sont mises en œuvre dans divers exercices.
- Diaporama
- Films/ vidéos
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique

DUREE :

- 5 jours soit 35 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 3 personnes minimum/ 10 personnes maximum

PROGRAMME :

JOUR 1

1. Préambule (1 heure)

- Le contexte
- Les statistiques
- Les causes

2. Les acteurs de la prévention (1 heure)

- Les enjeux
- Les acteurs de la prévention interne
- Les acteurs de la prévention externe

3. Les responsabilités encourues (1 heure)

- La définition d'un accident
- Les types de responsabilités
- Les conséquences d'un accident
- Les types de délits

4. Rôle et responsabilité du monteur (2 heures)

- Décret 01/09/2004
- Arrêté 21/12/2004
- Recommandation R408/R457...

5. Analyse des risques spécifiques au montage et démontage d'un échafaudage (1 heure)

6. Les différentes familles et différents types d'échafaudages (1 heure)

- Avantages, inconvénients, comparaison
- Terminologie
- Les différents composants

JOUR 2

7. Les règles relatives à l'assemblage des éléments (2 heures)

- Notion de charge et de répartition
- Notion sur les contraintes principales exercées dans les éléments

8. Les règles permettant d'assurer le montage et démontage d'un échafaudage (2 heures)

- Le balisage, l'implantation
- Les appuis au sol, les appuis particuliers
- Les précautions au voisinage de lignes électriques, obstacles divers
- Les niveaux de travail et leurs accès
- La rigidité et la stabilité d'un échafaudage :
 - Les contreventements
 - Les ancrages
 - Les amarrages

- Les constructions particulières :
 - Les déports
 - Les passages d'obstacles...

EXERCICE PRATIQUE N°1 : MONTAGE / DEMONTAGE (3 heures)

JOURS 3 et 4

9. Dessin, lecture de plan, préparation de matériel (3 heures)

- Réalisation de dessins, croquis simples
- Identification des différentes vues d'un dessin
- Repérage de côtes et informations nécessaires à un montage
- Etablissement de listes de matériel (nomenclature)

10. Comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et démontage + pratiques (2 heures)

- L'ordre chronologique de montage et de démontage
- Garde-corps de sécurité
- Garde-corps provisoires
- La protection individuelle contre les chutes de hauteur
 - Mise en place Harnais et réglage
 - Utilisation Longe, double longe, enrouleurs
 - Déplacements sur structures
- Analyse du contexte particulier de l'échafaudage

EXERCICE PRATIQUE N°2 et N°3 : MONTAGE / DEMONTAGE (8 heures)

11. Contrôle du travail fini et affichage (0,5 heure)

12. L'entretien et le stockage du matériel (0,5 heure)

JOUR 5

13. Evaluations (théoriques et pratiques) - (6 heures : théorie : 2 heures / pratique : 4 heures)

- Questionnaire théorique (30 points)
- Questionnaire Dessin et nomenclature (10 points)
- Questionnaire Lecture de Plan (10 points)
- Pratique : Montage et démontage en équipe 3 à 4 personnes (50 points)

14. Corrections-résultats et tour de table (1 heure)

VALIDATION :

- Une attestation de formation professionnelle sera délivrée aux participants ayant satisfait à l'évaluation (note $\geq 70/100$)
- Si le stagiaire obtient une note ≥ 50 , il sera validé en tant qu'Aide monteur.
- Une attestation de compétence sera remise à l'entreprise
- Un compte rendu individuel est remis à l'entreprise en cas d'échec à l'évaluation.



A la suite de cette formation le candidat a la possibilité de s'inscrire pour le passage de l'examen « CQP Monteur échafaudage »